

S'NEPOMUK BLÄTTLA

Bulletin communal d'information de Meyenheim

Sommaire

Poulailler	1
Travaux sur la RD 201	1
Vente de bois	1
Réception des vœux	1
Elections Régionales	1
Collecte des déchets	2
Fermeture mairie	2
Délibérations du Conseil Municipal du 14 octobre 2015	2
Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin	3
Le clin d'œil Alsacien	4
MM Loisirs en tête !	4
Ecoles : Fin de la collecte	4
Mieux vivre à Meyenheim	4
Stationnement gênant...	5
Info station d'épuration	5
Le b.a.-ba informatique	5
Créateurs d'activités	5
Calendrier des manifestations	6

Horaires d'ouverture de la mairie :

lundi et jeudi
8h30 - 12h 30 et 13h -17h
Mardi
8h – 12h et 13h – 17h
vendredi
8h – 12h 30 et 13h – 17h

Tél : 03 89 81 02 40



Poulailler

Le permis de construire initial a été retiré faute de dépôt de pièces complémentaires. **Un nouveau projet est à l'étude** au Nord-Ouest du ban communal de Réguisheim. Il nécessite un échange de terrain entre particuliers. La commune de Réguisheim a obtenu un accord de principe des 2 exploitants concernés et du porteur de projet. Cette nouvelle **option a été soumise aux services d'état pour avis.**



Travaux sur la RD 201

Actuellement, les travaux de réfection du pont de l'ILL sur la RD 201 réalisés à l'initiative du Conseil Départemental 68 se poursuivent, mais sont soumis aux aléas climatiques. Un planning a été recalé, avec une prévision de réalisation de l'étanchéité pour la première quinzaine de janvier 2016, si les conditions météorologiques sont favorables. **La réouverture partielle de la route est programmée pour fin janvier.**



Vente de bois

La commune procédera par **adjudication à la vente des lots de bois le vendredi 27 novembre à 19 heures** au local des pompiers. Renseignements disponibles en mairie.



Réception des vœux

A l'occasion de la **réception du Nouvel An, mercredi 13 janvier 2016**, la commune souhaiterait honorer tous les villageois ayant obtenu une distinction scolaire (Bac mention bien ou très bien...), musicale, culturelle ou sportive de niveau départemental minimum en 2015. Nous remercions les personnes concernées de bien vouloir se faire connaître en mairie avant le **15 décembre.**



Elections Régionales

Le bureau de vote sera ouvert **les 6 et 13 décembre 2015 de 8 heures à 18 heures** dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie. Une sonnette sera mise en place à l'extérieur de la Mairie pour les personnes à mobilité réduite, les Conseillers Municipaux se tiendront à leur disposition pour l'accès au bureau de vote. Les procurations de vote sont à établir à la Gendarmerie d'Ensisheim au **plus tard 4 jours avant le scrutin** : se munir de sa carte d'électeur, de sa carte d'identité et des renseignements (nom, prénom, adresse et date de naissance) du mandataire. Les personnes ne pouvant se déplacer sont priées de téléphoner à la **Gendarmerie d'Ensisheim au 03 89 81 01 30.**

.../...



Nos drapeaux mis en beme
14/11/2015 - Photo NBS/RT

Numéro
81
novembre
2015

Collecte des déchets

Veillez noter que le ramassage du tri sélectif aura lieu le **lundi 21 décembre 2015**, puis le **lundi 11 janvier 2016**.

D'autre part, les déchetteries intercommunales seront fermées les après-midis des **jeudis 24 et 31 décembre 2015**.

Le ramassage des ordures ménagères est inchangé.



Fermeture mairie

La mairie sera fermée du **24 au 31 décembre inclus**. Une **permanence** sera toutefois assurée le **31 décembre de 9h à 11h**.



Délibérations du Conseil Municipal du 14 octobre 2015

1. Transfert de crédits

Après délibération le Conseil Municipal décide le transfert de crédit d'un montant de 1 230 € du compte 020 (dépenses imprévues) au compte 2183 (matériel de bureau et matériel informatique) pour l'achat :

- de rayonnages d'archives (625,87 €)
- d'un ordinateur pour la direction de l'école primaire (599,00 €).



2. Lotissement Grundlaender : dénomination de l'impasse

Après délibération, le Conseil Municipal décide, par 11 voix pour la dénomination « impasse des pommiers » et 7 voix pour la dénomination « impasse des rossignols ».

Par conséquent, l'Impasse du lotissement Grundlaender aura la dénomination « impasse des pommiers ».

3. Fonds de soutien pour le développement des activités périscolaires

Le fonds d'amorçage versé aux communes pour la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires a été pérennisé par la loi de finances 2015 sous la forme d'un fonds de soutien annuel pour l'organisation des activités périscolaires à compter de l'année scolaire 2015-2016.

Le dispositif d'aides pour les communes ou EPCI au titre des écoles publiques se décline de la manière suivante :

- les communes ou EPCI devront avoir établi sur leur territoire un projet éducatif territorial (PEDT),
- les taux des aides demeurent inchangés : 50 € par élève éligible pour la majorité des communes et 90 € par élève éligible pour les communes bénéficiaires de la

dotation de solidarité urbaine cible ou de la dotation de solidarité rurale cible.

Vu les compétences inscrites dans ses statuts et plus particulièrement celles exercées au titre des actions en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin a établi un PEDT intercommunal et mis en place des Temps d'Activités Périscolaires lors des après-midis libérés en collaboration avec la commune de Meyenheim.

Au vu de ce qui précède, il est proposé de verser l'intégralité de la dotation perçue au titre du fonds de soutien pour le développement des activités périscolaires à la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, par 17 voix pour et une voix contre :

- de verser l'intégralité de la dotation perçue au titre du fonds de soutien pour le développement des activités périscolaires à la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin ;
- d'autoriser Madame le Maire à engager toutes les démarches y afférentes

4. Syndicat d'Electricité et de gaz du Haut-Rhin

a) Adhésion de la communauté de communes du Ried de Marckolsheim

Vu les articles L. 5211-18 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°97-3051 du 19 décembre 1997 portant création du Syndicat Départemental d'Electricité du Haut-Rhin modifié par l'arrêté préfectoral n°99-2887 du 12 novembre 1999 étendant la compétence du Syndicat au gaz ;

Vu la délibération du Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim du 3 septembre 2015 demandant l'adhésion au Syndicat pour les compétences « électricité » et « gaz » à compter du 1^{er} janvier 2016 ;

Vu la délibération du Comité Syndical du 7 septembre 2015 ;

Considérant qu'il est de l'intérêt des deux parties prenantes que la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim adhère au Syndicat afin de lui transférer ses compétences d'autorité concédante en matière de distribution publique d'électricité et de gaz à compter du 1^{er} janvier 2016 ;

Considérant que le Comité Syndical du Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin a accepté par délibération du 7 septembre 2015, l'extension du périmètre du Syndicat à la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim ;

Le Maire propose au Conseil municipal d'approuver l'adhésion de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim au Syndicat.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- émet un avis favorable à l'adhésion de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim, avec effet au 1^{er} janvier 2016 ;
- demande à Messieurs les Préfets du Bas-Rhin et du Haut-Rhin de prendre en conséquence un arrêté inter-préfectoral modifiant la composition du Syndicat.

b) Rapport d'activité et compte administratif

Le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport d'activités et du compte administratif 2014 du Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin. Les documents sont consultables en Mairie ou sur le site du Syndicat : www.sde68.fr

5. Primes de fin d'année

Monsieur KLEIN Nicolas sort de la salle et ne prend pas part au vote. Vu la délibération prise par le Conseil Municipal le 3 octobre 1980, le Conseil Municipal décide d'attribuer la somme de 7 736,39 € € de prime de fin d'année à répartir entre le personnel communal par le Maire. Les crédits sont inscrits au budget primitif 2015.

6. Bons d'achat

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'attribuer :

- un bon d'achat d'une valeur de 20 € aux personnes méritantes à titre individuel ;
 - une subvention de 150 € par équipe méritante ;
- honorées lors de la réception du Nouvel An qui aura lieu le mercredi 13 janvier 2016.

7. Permis de construire

Le Conseil Municipal a pris connaissance des permis de construire suivants pour :

- une maison individuelle, sise rue de Réguisheim, déposé par Monsieur Pascal BRUN,
- une réhabilitation avec agrandissement et rehausse de la toiture d'une maison d'habitation, sise au 15 rue de l'église, déposé par la SCI Remy.

8. Divers

Monsieur Nicolas KLEIN évoque le problème du sol talqué à la salle polyvalente suite à la soirée dansante du 3 octobre 2015 et souhaite que son utilisation soit interdite. Malgré le nettoyage du parquet, le sol est resté particulièrement glissant et a présenté un danger pour les membres du club de Badminton. L'utilisation du talc sera encadrée dans la rédaction du nouveau règlement de la salle polyvalente.

Monsieur FURLING Armand a évoqué l'avancement des travaux du pont sur la RD 201.



Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin

Au cours de la séance en date du 27 octobre 2015 les délégués du Conseil de Communauté du Centre Haut-Rhin ont décidé :



- d'accepter la maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'aménagement de la rue de Réguisheim à Meyenheim pour un montant de 350 000 € HT,
- d'approuver les avenants aux contrats de délégation de service public pour la gestion des accueils de loisirs sans hébergement d'Ensisheim et de Réguisheim pour élargir le dispositif d'accueil existant les mercredi après-midi, sans modification des dispositions financières,
- dans le cadre du renouvellement à compter du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2020 des délégations de service public pour la gestion et le fonctionnement des accueils de loisirs sans hébergement :
 - d'approuver le choix de l'Association Enfance pour tous pour les accueils de loisirs d'Ensisheim et Réguisheim pour un montant de 1 878 443,50 €
 - d'approuver le choix de l'Association Imagine pour les accueils de loisirs de Niederhergheim et du multi-site Oberhergheim / Niederentzen pour un montant de 1 007 913,64 €;
- de prescrire l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), d'approuver la prise en compte des objectifs poursuivis par la Communauté de Commune et de fixer les modalités de concertation ;
- d'autoriser le Président à signer l'acte à intervenir pour la vente du terrain de 14,59 ares de la ZA La Passerelle 1 pour un montant de 45 229 € à la SCI Makinelia pour un cabinet de masseurs-kinésithérapeutes,
- d'accepter la rétrocession à l'euro symbolique à la commune de Meyenheim des terrains destinés à la voirie de la future ZA,
- d'acquérir l'emprise d'un ancien chemin rural à Niederhergheim d'une superficie de 17 ares 12 au prix de 15 151,20 € dans la ZA au sud ouest,
- d'attribuer à la commune de Biltzheim un fond de concours d'un montant de 3 470 € pour les travaux de construction de sa salle polyvalente,
- d'approuver le versement d'une subvention de 1 500 € à la Fanfare Intercommunale des Sapeurs-Pompiers d'Ensisheim, Réguisheim et Munwiller pour l'achat d'instrument de musique,
- de voter des admissions en non-valeur pour un montant de 289,65 € concernant le budget enfance et jeunesse (mini-stage),
- de désigner Mme Françoise BOOG comme représentant de la Communauté de Communes au sein du conseil de surveillance de l'Hôpital intercommunal d'Ensisheim – Neuf-Brisach suite à la fusion des 2 établissements,
- d'approuver l'Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP) pour des travaux au multi accueil L'Envol et à

l'aire d'accueil des gens du voyage pour un montant de 9 580 €.

Le Président a informé le Conseil de Communauté qu'il a utilisé la délégation de compétences pour :

- la signature d'avenants d'un montant de 3 093 € HT pour des travaux complémentaires dans le cadre de la construction de la salle polyvalente à Biltzheim,
- la signature d'un devis pour la fourniture et la pose d'un sol souple à l'espace extérieur de l'unité bébés à la Crèche L'Envol pour un montant de 4 300,80 € HT,
- la signature du marché pour la fourniture et la livraison de sacs pour la collecte sélective pour un montant de 24 084 € HT pour 400 000 sacs,
- la signature dans le cadre de travaux de voirie à Ensisheim du marché de maîtrise d'œuvre au Cabinet BETIR d'Ammerschwir pour un montant de 10 815,00 € HT,
- la signature d'un devis d'un montant de 6 151,00 € HT pour renforcer la signalétique et améliorer l'orientation et la circulation des usagers à la déchetterie d'Ensisheim,
- la signature d'un devis d'un montant de 6 849 € HT pour l'amélioration du système de vidéo-protection de la déchetterie d'Ensisheim,
- la signature d'un avenant au marché de travaux de mise en place de la vidéosurveillance et de l'éclairage de la déchetterie d'Oberhergheim pour un montant de 1 017,23 € HT,
- la signature d'un contrat portant sur la mission de conduite d'opération dans le cadre de l'aménagement et l'agrandissement de la mairie de Niederhergheim et la mise en conformité d'un bâtiment communal pour un montant de 57 980,00 € HT,
- la signature des marchés de travaux de voirie à Oberentzen à l'Entreprise Eurovia (voirie-assainissement) pour un montant de 397 514,35 € HT et à l'Entreprise Vigilec (réseaux secs) pour un montant de 152 944,26 € HT,
- la signature d'un devis de 1 745,00 € HT portant sur une mission de prélèvement et d'analyse des enrobés dans le cadre des travaux de voirie à Oberhergheim,
- la signature d'un crédit relais contracté auprès du Crédit Mutuel Centre Est Europe pour financer l'acquisition de 27 ha 64 a dans la ZAID Ensisheim-Réguisheim, d'un montant de 2 500 000 €, d'une durée de 36 mois, au taux fixe de 0,85% et frais de commission de 0,10%



Le clin d'œil Alsacien

*Waga' m a Boïm hoït ma d' r
Wàld nett üss*

A cause d'un seul arbre on ne déboise pas une forêt.



MM Loisirs en tête !



L'association MM Loisirs remercie toutes les personnes ayant participé à la randonnée cycliste de la communauté de communes le dimanche 30 août 2015 dans l'équipe MM Loisirs. Leur mobilisation en nombre a permis de remporter une nouvelle fois le 1^{er} prix du challenge des associations, soit une subvention **de 75 euros**. Celle-ci sera intégralement reversée aux coopératives des écoles du RPI. Rendez-vous à tous pour l'édition 2016 !



Ecoles : Fin de la collecte

En raison de la dissolution de l'association 68000 Petits Bouchons qui était jusqu'ici le partenaire de l'association MM loisirs, **la collecte** des bouchons dans les écoles du RPI **prendra fin à partir du 1er janvier 2016**.



Il est important de poursuivre la collecte des bouchons en plastique

malgré cela et nous vous invitons à **les déposer désormais dans le conteneur prévu à cet effet à la déchetterie d'Ensisheim** ou dans n'importe quel autre conteneur de votre choix, afin de pérenniser cette action.



Mieux vivre à Meyenheim

Nous sommes régulièrement interpellés par les villageois au sujet de la divagation d'animaux errants en tous genres. Nous attirons une nouvelle fois l'attention des **propriétaires négligents** en leur rappelant qu'ils sont **juridiquement responsables de leur animal**.

Aux abords des écoles, les propriétaires de chiens doivent les tenir éloignés de la proximité immédiate de la sortie et des enfants. Tenez votre animal avec une laisse courte !

Clôtons ce chapitre, en rappelant aux propriétaires qui font déféquer leur animal de compagnie dans la partie urbanisée de notre commune, notamment sur le trajet menant aux écoles, sur les trottoirs et même dans les espaces verts entretenus par nos agents techniques, qu'il est capital pour le bien de tous de les faire croquer ailleurs ! Si cela est impossible pour vous, ayez la courtoisie de ramasser leurs déjections à l'aide d'un sac plastique. **Nous ne sommes pas tous ravis d'emporter sur nos semelles les cadeaux nauséabonds de votre toutou chéri !**



Stationnement gênant...

En garant votre véhicule, pensez-vous aux piétons, aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite ?
D'avance merci pour chaque effort qui pourra être fait !



Stationnement au milieu du trottoir à proximité d'une place de parking
=
Stationnement interdit

Stationnement sur la totalité du trottoir
=

Danger ! Les piétons circulent sur la route...



Stationnement débordant en dehors d'une case. Le passage est impossible avec une poussette ou un fauteuil roulant ...
=
Stationnement gênant.

(Photos d'illustration NBS/RT)



Info station d'épuration

Lorsque des lingettes à usage unique, des tampons périodiques, des serviettes hygiéniques, des couches... sont jetés dans les toilettes, ils endommagent les pompes de relevage, la station d'épuration, et peuvent même se retrouver dans la nature dans certaines circonstances.

Contrairement aux idées reçues, les lingettes "biodégradables" n'ont pas le temps de se dégrader lors du voyage qui les conduits des WC, à la station d'épuration. A Meyenheim, d'importants travaux sont en train d'être réalisés afin de réparer certains organes du bassin d'aération de la station d'épuration, endommagés du fait de l'élimination de lingettes dans les toilettes.



Le b.a.-ba informatique

F comme Firewall. Un firewall (en Français pare-feu) est un serveur conçu pour protéger du piratage informatique un réseau connecté Internet. Ce serveur permet d'assurer la sécurité des informations internes au réseau local en filtrant les entrées et en contrôlant les sorties selon une procédure automatique bien établie.



Créateurs d'activités

Dans cette rubrique nous recensons toutes les entreprises de Meyenheim sous la forme d'une présentation narrative et historique sans intention de publicité. Notre but est de faire découvrir aux villageois le potentiel commercial et artisanal local. Si vous souhaitez vous annoncer dans un prochain numéro, merci de vous faire connaître en mairie.

La Cucina di Fabrizio



Les passionnés ont bien de la chance, on les retrouve un peu partout et ils donnent l'impression d'être entièrement à ce qu'ils font, sans qu'il leur coûte un effort. Souvent on aimerait bien leur ressembler.

Fabrizio Pintus fait partie de ceux-là ; ceux qui tentent de marier métier, passion et raison. Chef d'équipe dans une entreprise du bâtiment, il s'est reconnecté à ce qu'il a ancré au plus profond de lui : l'Italie, la Sardaigne son pays natal, et bien sûr la gastronomie conviviale et les plaisirs de la table. Ainsi, en fin de semaine, à son domicile, dans un local lumineux et règlementaire, il exprime ses aspirations (inspirations) sous la forme de pizzas, lasagnes, et autres agneaux à la Sarde.

Formé en Italie par sa mère ainsi que par d'autres cuisiniers, il mijote avec des produits frais et authentiques des petits plats faits maison à emporter depuis la rue de la Gare. En complément, les vitrines bière, lambrusco et charcuterie sont bien achalandées.

Prises de risques, raison d'exister, appartenance à une communauté,... pour toutes ces raisons "sa Cucina di Fabrizio" est un investissement personnel majeur avec de forts motifs de satisfaction.

A l'heure où ses pizzas familiales sont enfournées sur des plaques de 40 x 60 cm, nous souhaitons "long feu" à cette entreprise et à son pizzaiolo jovial.

Ouvert samedi et dimanche de 18h à 21h

Contact : **La Cucina di Fabrizio**
20a rue de la Gare
Meyenheim
06 06 77 09 69



Calendrier des manifestations



La Banque Alimentaire du Haut-Rhin organise sa collecte annuelle de produits alimentaires (huile, sucre, café, cacao, conserves de légumes, conserves de poisson, riz) destinés à des familles haut-rhinoises dans le besoin. Si vous souhaitez participer à cette action, vous pouvez déposer vos dons à la mairie jusqu'au vendredi 27 novembre inclus. Merci d'avance.



L'Harmonie Intercommunale Centre-Haut-Rhin

(Sociétés de musiques de Meyenheim, Réguisheim et Oberhergheim), sous la direction de Mimo Iliev, a le plaisir de vous convier à sa soirée de gala bisannuelle Music'IIIIFest le :

Samedi 28 novembre 2015 à partir de 20h à la Salle polyvalente de Meyenheim



Cette soirée musicale proposera au public un programme varié, les musiciens de l'harmonie passant du boogie au blues, de la musique irlandaise aux airs mexicains. L'orchestre ELSASS KRAINER reprendra ensuite des standards folk, rock, pop et disco, de Frank Sinatra aux Beatles, de Tom Jones à Renaud, arrangés dans le style populaire Oberkrainer. Taha Meyer (jeune chanteur soliste), ainsi que l'orchestre junior de l'école de musique de Meyenheim (sous la direction de Régis Maercky) compléteront le programme de ce spectacle à l'ambiance unique.

Accueil dès 19h - Entrée libre (plateau)

Renseignements : Eric TREHIOU 03 89 81 04 65



MM Loisirs vous invite à venir assister à son après-midi Féerie de Noël dimanche 29 novembre de 14h à 17h dans la salle communale et l'église de Munwiller.

Buvette, pâtisseries et marché de Noël à partir de 14h
Contes du temps de l'aveugle racontés par Sandrine (14h15 église de Munwiller),

Balade à poney de 15h à 16h30,

Visite du saint Nicolas et distribution de friandises 16h30.

Venez nombreux, vente au profit des coopératives scolaires.

Renseignements : Virginie 06 15 83 12 59



A l'occasion du Téléthon 2015, les bénévoles de Meyenheim et Munwiller et l'association MM Loisirs ont le plaisir de vous proposer leur traditionnelle vente de sapin Nordman 1er choix sur commande (bon de commande dans les boîtes aux lettres actuellement). Rendez-vous le 5 décembre de 14h30 à 16h sous le préau de l'école maternelle de Meyenheim pour retirer votre sapin

précommandé et si vous le pouvez faire un don à l'AFM. Nous comptons sur votre mobilisation !

Pour apporter votre aide ou vous renseigner :

Virginie 06 15 83 12 59



L'Association Hôtelière Gastronomique et Touristique du Canton d'Ensisheim, avec le soutien de la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin, renouvelle son opération

« Père Noël en Harley Davidson » le samedi 5 décembre sur la place de la Mairie à 16h 50. A l'issue des derniers vrombissements, le Conseil Municipal aura plaisir à partager avec petits et grands un chocolat chaud ou un vin chaud dans la cour de l'école maternelle.



CONCERT DE NOËL
POUR PETITS ET GRANDS !
Dimanche 20 décembre 16:00
en l'église Sts Pierre et Paul
à **MEYENHEIM**



Hymnes sacrés et populaires
rythmeront cette heure musicale.

Chant lyrique : Nathalie ROHRBACH
Guitare classique : Ivan HAUGER
Violon alto : Emmanuel JOUNET

- Entrée libre -
Plateau au profit de l'Association CENT POUR UN HEBERGEMENT